



RAPPORT DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MAI 2020

Présents : **président** Romain Schockmel
vice-présidents Thierry Wagner, Josée Keiffer
membres Adrien Deischter, Yannick Glod, Sandra Kaysen, René Krack
membres cooptés Fabienne Goetzinger, Christine Petit
flh Maik Handschke, Christian Schmitt

Excusés : Sacha André, Tess Pulli, Marcel Kirtz, Alain Weis, Patrick Simonelli

Durée : 10h00 – 12h15

1. Pour des raisons actuelles, la réunion du 23.05.2020 s'est tenue par visioconférence

2. Adoption du rapport de la réunion par visioconférence du CA du 18.04.2020

Le rapport est approuvé.

3. Adoption du rapport de la réunion par visioconférence du CA du 29.04.2020

Le rapport est approuvé.

4. Adoption du rapport de la réunion par visioconférence de la REFCOM du 21.04.2020

Le rapport est approuvé.

5. Courrier

COSL : AG confirmé pour le 20 juin 2020. Lieu sera communiqué sous peu. La FLH sera représentée par M. Romain Schockmel et M. Thierry Wagner (Livestream).

Poste : L'émission d'un timbre-poste spécial 75^e anniversaire FLH en mars 2021 est confirmée.

IHF : Invitation à une visioconférence le 26 mai à 11h00 concernant le développement du handball féminin. M. Adrien Deischter et M. Thierry Wagner ont représenté la FLH.

HB Bartreng : Demande d'exception de l'art. 27 concernant un joueur qui a fait un prêt de Differdange à Bertrange la saison passée vu qu'il possédait encore une licence active de joueur. En plus dudit joueur, le club souhaite transférer 3 joueurs supplémentaires de Differdange, ce qui veut dire que suivant art. 27 seulement 3 joueurs de ces 4 joueurs peuvent jouer chaque journée dans une équipe. Le CA prend la décision suivante : Malheureusement, des exceptions ont conduit à des différends entre les clubs et la fédération dans le passé. Puisque ni le joueur ni le club n'ont annulé la licence, le CA doit se référer au règlement et prend la décision de ne permettre aucune exception à l'Art. 27 (Affiliations, Transferts, Prêts).

6. Constitution d'un dossier « Dommages dus au Covid-19 »

Constitution d'un dossier concernant les dommages financiers des clubs ayant prévu des événements majeurs étant chaque année une source de revenu. Dans ce contexte nous demandons aux clubs à nous introduire en bon père de famille et dans un délai d'un mois une évaluation de leur manque à gagner du à l'annulation des différents événements sportifs/sociaux comme par exemple le Youth Cup, Girls Cup, Beachhandball, Wisi Cup, **revenus des matchs de fin de saison et autres tournois non-joués...** et/ou les événements plus sociaux tel que « Grillowend », fête nationale, « Duerfest », « Kirmes », Ceci nous

permettra à faire une évaluation plus ou moins réelle du montant des dégâts subis par le handball luxembourgeois.

7. Coque : Réservations des salles pour l'équipe nationale et We love handball

Les journées "Welovehandball" sont demandées aux dates suivantes : 25.10/15.11.20 et 07.03/14.03.21. Le Final 4 "Loterie Nationale Coupe de Luxembourg" est prévu du 24.02 au 28.02.21.

8. Info Affaire civile QConsulting/FLH

La justice de paix a informé la FLH que l'affaire sera négociée le 13 janvier 2021.

9. Commission statutaire

La proposition des changements sera envoyée aux clubs et au CA dans la semaine du 25 mai. Une visioconférence avec les clubs sera organisée en juin.

10. Décompte Frais arbitrage AXA-League Hommes et Dames

Les frais d'arbitrage en AXA-League Hommes et Dames s'élèvent à 23.210 Euro (y inclus tous les frais venant des arbitres étrangers et la première journée du Play-off jouée en mars). Les clubs ont été facturés pour un total de 15.700 Euro (6 matches hommes à 225.- et 4 matches dames à 175.- avant le Playoff) et recevront encore des factures pour les matches joués avant le Play-off (1 match hommes par équipe avant Play-off (8), 2 matches dames par équipe avant Play-off (14) et 1 match Play-off hommes (6) et dames (3)) pour un total de $((8+6) \times 225) + ((14+3) \times 175) = 6.125,-$ Euro. Le décompte montre donc une balance négative de $(15.700+6.125) - 23.210 = 1.385,-$ Euro. Le CA prend la décision de facturer la différence entre les 15 clubs ayant joué en AXA-League Hommes/Dames avant le Play-off 19/20.

11. Assemblée générale 27.06.2020 à Differdange Hall O à 9h30

La procédure d'élection sera envoyée aux clubs. Les candidatures pour les élections doivent être envoyées par les clubs pour le 6 juin 2020 au plus tard. Le CA tient à informer les clubs que du au Covid-19 chaque club ne pourra être représenté que par 2 membres au lieu de 3. Le port d'un masque est obligatoire. Un Livestream sera organisé par la FLH pour les clubs.

11. Phase des préavis et transferts

Le conseil d'administration réagit à la situation actuelle et fixe le temps des transferts du 1.6.2020 au 10.7.2020. (Préavis 1.6-30.6 à renvoyer pour le 10.7 au plus tard).

En ce qui concerne le nombre de matches à jouer en cas d'un transfert ou un prêt, le nombre de 8 matches est réduit exceptionnellement à 6 au lieu de 8, vu que le championnat n'a pas pu être terminé correctement. Le match joué au Play-off en mars 2020 sera compté aussi. Le CA tient à préciser que le **HC Standard, le HB Mersch (Hommes) et le HB Bettembourg (Dames) auront le statut d'un club AXA-League pendant la période de transfert en 2020.**

La procédure exacte avec tous les formulaires se trouve sur notre site.

Prochaine réunion : Samedi, 06.06.2020 10h00

Save the date : 20.06.2020